



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS\_IR\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS  
3 RUE EMILE KAHN  
91706 STE GENEVIEVE BOIS CEDEX

## Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 25 470 679 195

Référence de l'avis : 21 91 0099269 92

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

85 AV REGT NORMANDIE NIEMEN

91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Numéro FIP : 910 60 16 4143209789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 06/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 91113

## Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :  
TRES STE GENEVIEVE DES BOIS  
3 RUE EMILE KAHN  
91706 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

- pour le montant de votre impôt :  
SIP JUVISY  
SAID 2EME SECTEUR  
10 AVE DE SAVIGNY  
91268 JUVISY SUR ORGE CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

CHOLET HEDOCH LAURENCE  
MARGUERITE  
39 AV EMILE ZOLA  
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

## Somme qu'il vous reste à payer

**1 944,00 €**

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

27 septembre 2021 :	486,00 €
25 octobre 2021 :	486,00 €
25 novembre 2021 :	486,00 €
27 décembre 2021 :	486,00 €

**Compte qui sera débité :** FR76 1820 6004 535X XXXX XXX0 156

Identifiant de la banque : AGRIFRPP882

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021125D7J679919PAS1A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au  
15/09/2021.

**Revenu fiscal de référence :** 38 734

**Nombre de parts :** 2,25

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHOLET



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1		1		2,25

## IMPOT SUR LE REVENU

## Détail des revenus

Pensions alimentaires perçues.....	Déclar. 1 3548			Total 3154
Abattement spécial de 10%.....	- 394			
Salaires, pensions, rentes nets.....	3154			
BNC professionnels déclarés.....	30671			
BNC pro. hors quotient imposables.....	30671			30671
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....				

## Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets.....				4988
----------------------------	--	--	--	------

Revenu brut global.....				38813
CSG déductible.....				- 133

Revenu imposable.....				38680
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	54

Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				1759
--	--	--	--	------

Impôt avant réductions d'impôt.....				1759
-------------------------------------	--	--	--	------

REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15 18</sup>

Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	Montant déclaré 2		Montant réduction	
Montant de la réduction d'impôt.....			184	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup></b> .....				- 184

Impôt proportionnel.....				+ 7
--------------------------	--	--	--	-----

<b>Impôt total avant crédits d'impôt</b> .....				1582
--	--	--	--	------

## CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	Montant déclaré 7		Montant retenu	
			7	- 7

## IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....				1575
---	--	--	--	------

## PRELEVEMENTS SOCIAUX

<b>Détail des revenus</b>	CSG - CRDS	PREL SOL
---------------------------	------------	----------

Suite en page suivante &gt;&gt;&gt;

>>> Suite de votre avis

Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	4988	4988	
BASE IMPOSABLE.....	4988	4988	
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	484	374	
<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>			<b>858</b>

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2021.....

339

#### CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :

##### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :	1575		
Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :	-	36	
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2020 :</b>			<b>1539</b>

##### PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup> :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :	484	374
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	- 255	- 198

<b>Solde des prélèvements sociaux 2020 <sup>53</sup>:</b>		<b>405</b>
---	--	------------

<b>TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER</b>		<b>1944</b>
--	--	-------------

##### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....		<b>38734</b>
--	--	--------------

##### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>		54
--	--	----

##### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :		
Plafond total de 2019.....	Déclar. 1	

Plafond total de 2019.....	Déclar. 1	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062	

##### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier)/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401